

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/04/15-11	Finances - budget annexe pôle laitier de Bourianne : affectation des résultats 2023
Date et heure de la séance	15 avril 2024- 18h30
Lieu	Salle communale- Drugeac
Date de la convocation	9 avril 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	30
Nombre de pouvoirs	7
Présents ou représentés	23

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Béatrice CARTAYRADE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Luc MACE-MALAUURIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTEIL

Représentés :

Pouvoir donné à :

Gérard VABRET	Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX	Andrée BROUSSE
Elisabeth BALADUC	Béatrice CARTAYRADE
Edwige ZANCHI	Jean Jacques VAISSIER
Maryse BONNET	Jacques SERRAT
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
François POUCHOT	Jean Pierre SOULIER

Absents :

Raymonde THESSANDIER

Délibération n° 2024/04/15-11

Finances - budget annexe pôle laitier de Bouriennes : affectation des résultats 2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23-1 et R. 5211-6 et suivants ;

Vu l'approbation des résultats du Compte Administratif 2023 lors de la séance du 21 mars 2024 et leur conformité aux résultats du Compte de Gestion du Receveur ;

**Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

- **CONSTATE** que le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants :

Résultat Bouriennes	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	601 943.72	891 876.49	938 289.14	1 063 468.72	1 540 232.86	1 955 345.21
RESULTAT DE L'EXERCICE		289 932.77		125 179.58		415 112.35
Résultats reportés		146 550.31	-44 457.50			102 092.81
RESULTAT DE CLOTURE		436 483.08	80 722.08			517 205.16
Restes à réaliser	0.00	0.00				

- **DECIDE** de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

Résultat total à affecter : Excédent de fonctionnement	- 517 205.16 €
Affectation : Excédent de fonctionnement reporté au BP 2024 compte R 002	- 80 722.08 €
Excédent d'investissement à reporter au BP 2024 compte R 001	436 483.08 €

- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 30

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 30

Votes pour : 30

Votes contre : 0

Fait à Drugeac, le 15 avril 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



Jean-Pierre SOULIER

